

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2017

PRESENTS : AYZAC Marylène, DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle.

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- **DELIBERATIONS** :
- Octroi d'une place au columbarium
- Modification des montants des indices du Maire et des Adjoint
- Démission d'un élu de son poste d'Adjoint
- Motion relative aux zones soumises à contraintes naturelle
- **COMPTE RENDU DE DIVERS COMMISSIONS**
- **ELECTIONS : Mise en place du bureau et des permanences**
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

DELIBERATIONS :

1° OCTROI D'UNE PLACE AU COLOMBARIUM :

Madame le Maire donne lecture de la demande de Madame LACAZE Simone née VALADE qui sollicite l'achat d'une case de columbarium dans le cimetière de Masclat. Elle rappelle que lors du mandat précédent, il avait été convenu que les places du cimetière étaient réservées aux habitants et natifs du village en priorité : Or les parents étaient domiciliés au Pech de Biar et le caveau familial est au complet. Compte tenu de ces éléments l'assemblée donne son accord à l'unanimité pour la requête de cette personne.

2° MODIFICATION DES MONTANTS DES INDICES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Madame BENIL Christine, secrétaire explique que les indices des indemnités des élus ont été modifiés à compter du 1 janvier 2017. Il est nécessaire de délibérer pour pouvoir ajuster le montant des indemnités en fonction de ces nouveaux indices. Il sera d'ailleurs précisé dans la délibération que les indemnités seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice, afin d'éviter de nouvelles délibérations.

Le Conseil Municipal approuve la décision.

3° DEMISSION D'UN ELU DE SON POSTE D'ADJOINT :

Madame le Maire informe l'assemblée de la démission de Monsieur MAS de son poste de 1^{er} Adjoint. La Sous-préfecture a accepté sa démission à compter du 12 avril 2017.

Madame le Maire propose le poste du 1^{er} Adjoint à Monsieur DELMARES Bernard ainsi que la candidature de Monsieur Georges GILET comme 2^{ème} Adjoint.

Après proposition et en l'absence de nouveau candidat, l'assemblée procède au vote.

Accord à l'unanimité.

4° MOTION RELATIVE AUX ZONES SOUMISES A CONTRAINTES NATURELLE :

Une motion relative aux zones soumises à contrainte naturelle a été prise par le Conseil Départemental le 13/03/2017. Madame le Maire propose cette motion au Conseil Municipal mais sollicite l'avis de Monsieur MAS, employé de la chambre de l'agriculture. Ce dernier approuve cette initiative. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

COMPTE RENDU DE DIVERSES COMMISSIONS :

Chaque conseiller délégué effectue un résumé à l'assemblée :

Monsieur GILET Georges : Pour la Petite enfance

Monsieur RENAULT Denis : Pour l'Environnement

Monsieur MAS Grégoire : Pour le Développement économique

Monsieur THOCAVEN Jean-Louis : Pour la Culture et Patrimoine

Madame le Maire rappelle que lorsqu'un délégué n'est pas libre pour une convocation, il doit contacter un collègue qui le remplacera.

ELECTIONS : Mise en place du bureau et des permanences :

COMPOSITION DU BUREAU POUR LES ELECTIONS :

Présidente : Madame BOUTINAUD Monique

Vice Président : Monsieur GILET Georges

Membres du bureau : Monsieur DELMARES Bernard

Monsieur RENAULT Denis

Madame AYZAC Marylène

Scrutateurs : Madame MALADEN Lucile

Madame LESPINASSE Brigitte

INFORMATIONS DIVERSES :

- ✚ Le SDIS a transmis les documents relatifs à la réforme de la Défense Extérieure contre l'incendie (D.E.C.I).
Un arrêté devra être pris ainsi qu'une convention d'utilisation et de mise à disposition du Logiciel « Escort Cr plus » qui permettra une gestion collaborative de PEI (Point d'Eau Incendie) sur l'ensemble du département.
Madame le Maire a signalé à la SAUR, la non concordance avec le SDIS de la numérotation des poteaux incendie, qui doit les modifier lors de son prochain contrôle en novembre 2017.
- ✚ Madame la Préfète communique une information sur l'insécurité routière en agglomération. Madame le Maire réaffirme la nécessité d'un aménagement du carrefour face à l'ancienne boulangerie ainsi que de l'installation de panneaux indiquant la vitesse des automobilistes.
- ✚ La FDEL nous a informés de la faible participation des communes (15 % du prix HT) sur l'investissement des bornes de recharges pour véhicules électriques.
- ✚ L'usage de produits phytopharmaceutiques par les collectivités est interdit pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries et promenades ouverts au public depuis le 1er

janvier 2017.

- ✚ Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a demandé à Jean-Louis THOCAVEN d'inscrire la commune à la candidature pour une séance de cinéma en plein air pour le 13 juillet 2017. La fête n'ayant pas lieu cette année, cela amènerait une animation dans le village. CAUVALDOR donnerait une participation : 500 € et la commune le même montant.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD

